

Le SMMAG maintient la fréquence du réseau Tag

Les transports en commun continueront de fonctionner normalement
dans la Métropole grenobloise.

Suite aux annonces du Président de la République du 14 octobre 2020 relatives à la crise sanitaire et notamment au couvre-feu instauré pour la métropole de Grenoble, le SMMAG a pris la décision de **maintenir la fréquence normale des services publics de transports du réseau TAG**, concernés par le périmètre (à l'exception près de la fin de service qui passe de 2h du matin à 1h).

Ceci le temps d'une période dite d'observation.

En effet l'activité économique se poursuit et l'objectif est de **ne pas pénaliser les personnes qui se déplacent en transports en commun dans le cadre des trajets domicile-travail**. Il s'agit également d'assurer pleinement les liaisons avec les gares ferroviaires ou tout déplacements dérogatoires pour cause d'urgences. Parallèlement vont être interrogés les acteurs économiques et grands établissements publics afin de recueillir leurs besoins précis en matière de fréquences et dessertes. Les établissements de santé seront également consultés dans ce cadre.

À l'issue de cette période d'observation, des adaptations pourront avoir lieu.

À ce stade, il est à noter que les réseaux de transports en commun du Grésivaudan et du Pays Voironnais ne figurent pas dans le périmètre du couvre-feu et ne connaîtront en conséquence aucune modification de leurs services.